

L'eau en question

Comment gagner la bataille de la qualité de l'eau potable ? - Les actes du colloque organisé par le Cercle Français de l'Eau, en juin 1998.

Titre

Comment gagner la bataille de la qualité de l'eau potable ?

Auteur

Cercle Français de l'Eau

Pages

150 format A4

Colloque

juin 1998

Prix

250 francs

CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU

Les consommateurs, en ouvrant leur robinet, veulent une eau potable et surtout buvable. Donc, ils veulent une eau de qualité. Imaginer que cela va de soi représente une lourde erreur. L'eau est une ressource, un bien qui se protège et qui s'entretient. Les actes du colloque organisé par le Cercle Français de l'Eau, en juin 1998, en portent témoignage. Leur lecture est un peu ardue mais fort instructive.

La population française, qui souhaite une information claire sur le sujet, n'offre pourtant pas une connaissance claire du sujet. Ainsi, la moitié de concitoyens s'imaginent que l'eau circule en circuit fermé. Si 72 % d'entre eux se déclarent satisfaits de l'eau du robinet, ils presque autant (70 %) à refuser de payer plus pour avoir une eau de meilleure qualité. Il

est assez curieux de s'apercevoir que le mythe de l'eau pure est savamment entretenu par les fournisseurs d'eaux minérales, dont la France est premier pays consommateur. Il ne faudrait pas oublier pour autant que la France dispose d'une industrie de traitement des eaux qui la situe au premier rang mondial et qui sert de modèle à de nombreuses nations. Informer le public sur les systèmes de traitement, sur les contrôles et les normes reste une nécessité.

Nous possédons des atouts incontestables. Le réseau national de bassin (RNB) dispose de 1 100 points de mesures et de données ; il représente un outil des plus fiables pour le suivi de la qualité de l'eau. Or, la qualité de l'eau distribuée dépend de la qualité de l'eau brute, souterraine ou superficielle. Ainsi, il y a encore beaucoup à faire pour protéger les captages. Il y a 40 000 captages en France, et les paramètres mis en place ont permis de faire chuter de 50 % les taux de pollution, mais 20 % seulement de ces paramètres sont constitués. Pour pouvoir appliquer la nouvelle directive sur l'eau potable, pour faire face à l'empilement des normes d'émission, parfois contradictoires, pour éviter une envolée du prix de l'eau, il apparaît nécessaire de conserver cette structure efficace que sont les agences de l'eau. Elles ont fait leurs preuves, et il faut poursuivre l'effort entrepris, lequel mobilise d'importants capitaux : 105 milliards de francs pour le Vème programme.

Parce qu'il vaut mieux prévenir les pollutions (en particulier les pollutions diffuses) que les traiter dans l'urgence, la bataille de la qualité de l'eau doit se poursuivre. Les collectivités locales doivent continuer à investir sur le long terme, la politique contractuelle avec les différents partenaires, dont les agriculteurs qui modifient sensiblement leur point de vue et leurs comportements, doit aussi se poursuivre.

Entretien notre patrimoine et protéger nos ressources est de bonne guerre. Une eau potable de qualité sera un bel héritage pour les générations à venir.